

	N° Réf. document	2022 43 / ACCESS MAN / QUALITE	Date création	08.12.2021
	Programme Sensibilisation Accessibilité Numérique		Mise à jour	06.09.2022
			Version	V 1.1

Public : Tous publics

Prérequis : Aucun prérequis

Durée : 1/2 journée soit 3.5 heures

Date : A définir

Nombre de participants par session : Minimum 2 personnes et Maximum 10 personnes

Tarif : Sur devis

Objectif de la formation et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- ✓ Savoir intégrer les enjeux de l'accessibilité numérique
- ✓ Maitriser les obligations réglementaires du RGAA
- ✓ Connaître les impacts pour la personne en situation de handicap et les bonnes pratiques

Contenu

Contexte de la formation :

La sensibilisation de l'accessibilité numérique permet de comprendre les enjeux humains, techniques et juridiques. L'acquisition de repères doit aider à définir l'environnement normatif national et international. La prise en compte des impacts pour la personne en situation de handicap doit favoriser la considération des contenus web.

La formation se déroule en 3 parties :

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accessibilité numérique <ul style="list-style-type: none"> - Représentation - Définition 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Champs d'application du RGAA <ul style="list-style-type: none"> - Définir l'environnement (Qui, Quoi) - Obligations réglementaires
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impact pour la personne en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des Technologies d'assistance - Problématiques rencontrées - Bonnes pratiques 	

Modalités d'évaluation d'attente des objectifs de la formation

- ✚ Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation

- ✚ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation et en fin de formation. (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ✚ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- ✚ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ✚ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Modalités pédagogiques :

- ✚ Évaluation du profil du participant
- ✚ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ✚ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ✚ Questionnaires, exercices et étude de cas
- ✚ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ✚ Retours d'expériences
- ✚ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Eléments matériels :

- ✚ Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- ✚ Support de cours au format numérique projeté sur écran et livret participant remis en début de formation.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Accessibilité des formations

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 02.31.74.18.82 ou via notre site internet (<https://www.access-man.com>).